

Dix – Septième (17ème) Réunion du Comité Intergouvernemental d’Experts (CIE) de l’Afrique de l’Ouest

Conclusions et Recommandations 03 - 04 mars, 2014

Yamoussoukro, COTE D'IVOIRE

I. INTRODUCTION

1. La dix-septième session du Comité intergouvernemental d’experts (CIE) de la Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique (CEA) pour l’Afrique de l’Ouest s’est tenue les 03 et 04 Mars 2014 à Yamoussoukro (Côte d’Ivoire) avec le soutien logistique et financier du Gouvernement de la République de Côte d’Ivoire. Au cours de cette réunion, les experts des États membres et les représentants d’Organisations Intergouvernementales Ouest africaines (OIG) ont discuté des questions de développement économique et social dans la sous-région et ont échangé des expériences sur leurs stratégies face aux défis de la croissance et du développement. Le thème de la réunion portait sur « **Sécurité alimentaire en Afrique de l’Ouest : quel apport de l’industrialisation des filières agricoles** ». Il traduisait le souci de mettre davantage l’accent sur l’impérieuse nécessité pour la sous-région de valoriser ses immenses potentialités agricoles, minières et énergétiques en vue d’une croissance accélérée et d’un développement harmonieux conformément à la Vision 2020 de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO). L’exploitation des énormes potentialités agricoles de la sous région contribuera, entre autres, à la réalisation des OMD, au renforcement du développement socio-économique et à l’accélération des progrès pour répondre aux aspirations des peuples Ouest africains.

2. L’objectif de la 17^{ème} réunion du CIE consistait à permettre aux États membres de la CEDEAO et aux autres intervenants en Afrique de l’Ouest d’examiner l’évolution économique et sociale dans la sous-région et de partager des expériences en vue de résoudre les difficultés liées à la croissance et au développement. Parmi celles-ci figure la grande difficulté pour les Etats de l’Afrique de l’Ouest de mener une transformation structurelle de leurs économies par le biais, entre autres, de l’industrialisation. Le choix du thème est consécutif au rapport économique sur l’Afrique de 2013 préparé par la CEA, intitulé « Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l’industrialisation au service de la croissance, de l’emploi et de la transformation économique ». Ce rapport a, entre autres, recommandé les voies et moyens pour le renforcement du rôle du secteur industriel comme moteur du développement.

Participation

3. La réunion a regroupé les experts des Etats membres suivants: Côte d’Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria et Sénégal. Les institutions suivantes étaient aussi représentées: la Commission de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), la Commission de l’Union Economique et Monétaire Ouest

Africaine (UEMOA), la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan (ENSEA), et les médias étaient aussi représentés.

Cérémonie d'Ouverture

4. Trois allocutions ont été prononcées lors de la cérémonie d'ouverture, à savoir i) l'allocution du Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA, M. Dimitri SANGA, ii) la déclaration du Président sortant du XVIème CIE, Mr Anatole TOHOUGHE et iii) le discours d'ouverture officielle par M. André ASSOUMOU EKPONON, Préfet de la région du Bélier, représentant le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, Dr. Albert TOIKEUSSEMABRI.

5. Un exposé liminaire a été présenté par M. GNAMIEN N'DRI Guillaume, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Industrie et des Mines représentant le Ministre sur le thème: «Sécurité Alimentaire en Côte d'Ivoire: quel apport de l'industrialisation des filières agricoles».

Election du Bureau de séance

6. La réunion a élu par acclamation le Bureau composé comme suit:

Président: **Côte d'Ivoire**

Vice-président: **Nigéria**

Rapporteur: **Niger**

Adoption de l'ordre du jour

7. Les experts des États membres ont adopté l'ordre du jour proposé par le Secrétariat.

II. LES PRESENTATIONS

Rapport sur la mise en œuvre des agendas régionaux et internationaux: OMD 7

8. Le Secrétariat a présenté un rapport portant sur la revue de l'état d'avancement des OMD et des agendas régionaux et internationaux avec un accent particulier sur le développement durable (l'OMD 7).

Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest.

9. Le Secrétariat a noté que malgré le contexte international encore difficile, la sous-région continue d'être une zone de forte croissance. En effet, bien qu'un frémissement de reprise de la croissance soit noté dans les pays avancés et qu'une décélération fût observée dans les pays émergents et en développement, l'Afrique a pu enregistrer un bon taux de croissance.

Rapport sur le thème de la réunion : « Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : quel apport de l'industrialisation des filières agricoles » ?

10. La présentation a souligné que l'agriculture ouest africaine est un secteur déterminant pour l'emploi et la croissance, qui bénéficie d'un impressionnant potentiel de production, mais faiblement exploité pour assurer la sécurité alimentaire tant recherchée par les pays. De plus, c'est un secteur qui peine à se moderniser et à s'industrialiser, alors qu'il occupe plus de 60% de la population active.

Nouvelles initiatives de la CEA

11. Le Secrétariat a informé les délégués du développement par la CEA de nouvelles stratégies dans les domaines spécifiques du renforcement de capacités, de partenariat et de la gestion des connaissances.

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail du Bureau de la CEA pour Afrique de l'Ouest

12. Le Secrétariat a présenté le rapport sur les activités du Bureau pour la période allant de mars 2013 à février 2014. Il a passé en revue les travaux réalisés par le Bureau, notamment les réunions, ateliers, séminaires, publications, et les services consultatifs.

13. En marge du CIE s'est tenue une Table ronde sur les défis de la mesure des efforts de développement, notamment par la production des statistiques en Afrique animé conjointement par le Directeur de la CEA/BSR-AO, le Directeur de l'ENSEA d'Abidjan et Directeur Général de l'Institut National Polytechnique de Yamoussokro. Cette session qui a suscité beaucoup d'intérêts pour l'auditoire, a bénéficié de la participation active de 39 étudiants-ingénieurs statisticiens-économistes en fin de cycle à l'ENSEA d'Abidjan.

III. RECOMMANDATIONS:

3.1. Rapport sur la mise en œuvre des agendas régionaux et internationaux : OMD7

R1. Dans le cadre des consultations sur Rio+20 et spécifiquement les objectifs du développement durable (ODD) tenue à Addis Abeba, une étude faisant état de la contribution de la sous région Ouest Africaine a été réalisée. L'atelier recommande une large diffusion de cette étude dans les pays de la sous région pour assurer une meilleure appropriation de son contenu.

R2. Compte tenu du coût élevé des infrastructures d'assainissement, difficilement soutenable par les collectivités décentralisées et la faiblesse des ressources allouées par les partenaires techniques et financiers (PTF), les délégués recommandent la mobilisation conséquente des ressources par les Etats et les PTF pour la prise en charge du coût de ces infrastructures.

3.2. Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest et les perspectives en 2014

- R3. Pour garantir une croissance saine et durable dans les pays de la sous-région, l'amélioration du cadre macroéconomique pour le rendre toujours plus viable est une nécessité, tout en veillant notamment à se doter d'une stratégie d'endettement de qualité et à une maîtrise de l'inflation.
- R4. Pour poursuivre leur dynamique de croissance, les pays membres de la CEDEAO sont appelés à diversifier davantage leurs sources de financement des investissements, notamment par la promotion du Partenariat public privé en vue de maintenir la cadence dans la mise en place des bases à long terme de la croissance. (Infrastructures et capital humain).
- R5. Pour atteindre, l'objectif de création de la monnaie unique, les Etats membres doivent accepter une surveillance multilatérale plus active qui accorde à la CEDEAO à travers l'AMAO un rôle dans la formulation et l'élaboration des lois des finances et dans le suivi de l'exécution des finances publiques.
- R6. Pour promouvoir l'emploi, il est rappelé aux pays l'importance du potentiel de génération d'emplois par l'économie verte dans les secteurs basés sur les ressources naturelles tels que l'agriculture, la foresterie, le secteur minier, les ressources halieutiques, l'énergie renouvelable, la maîtrise de l'eau et les autres secteurs du transport et des déchets. Les stratégies de génération d'emplois en faveur des jeunes et des femmes peuvent donc s'en inspirer.
- R7. Les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA sont aussi encouragées à davantage vulgariser les textes adoptés dans le cadre de l'intégration, notamment les dispositions concernant la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO, pour une bonne appropriation par tous les acteurs concernés comme le secteur privé, la société civile et les professionnels des médias.

3.3. Rapport thématique « Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : quel apport de l'industrialisation des filières agricoles » ?

Les Etats Membres sont appelés à :

- R8. Sélectionner des produits locaux stratégiques et adopter des modèles d'industrialisation éprouvés pour développer leurs chaînes de valeur, depuis la production jusqu'à la transformation et la commercialisation.
- R9. Renforcer les mécanismes de promotion des filières agricoles et les structures de recherche & développement.
- R10. Adopter et/ou renforcer le cadre incitatif et de protection des investisseurs, pour favoriser la mobilisation des ressources nationales, régionales et internationales au profit de la création des sociétés d'agro-industrie, de préférence sur le modèle du co-entreprenariat agricole dans un contexte de développement durable.

R11. Favoriser les partenariats et les alliances stratégiques à tous les niveaux au sein de l'Afrique de l'Ouest et au-delà des frontières afin de promouvoir à l'échelon régional, les partenariats publics-privés en vue d'intensifier les investissements dans l'agriculture.

3.4. Rapport sur les activités de la CEA

R12. Les Etats Membres ont pris note et endossé le rapport d'activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA. Ils ont demandé l'inclusion des résultats atteints et l'impact des activités du Bureau sur les Etats Membres dans les prochains rapports d'activités.

R13. Les Etats membres sont invités à renforcer leurs structures statistiques dans le but de produire de statistiques de qualité et les mettre à disposition à temps.